

## BONNES PRATIQUES N°1 : Bien identifier et bien enregistrer un NAC !

### AVANT L'IMPLANTATION

#### 1) Vérifier l'absence de puce :

Passer le lecteur sur l'animal des 2 côtés pour vérifier qu'il ne porte pas un transpondeur.

#### 2) Déterminer le type de faune :

L'animal à identifier est-il un NAC de la faune domestique ou de la faune sauvage détenue en captivité ?

Consulter la liste établie par le Ministère en page d'accueil de VETONAC toute espèce non inscrite dans cette liste est de la faune sauvage à identifier avec une puce « 250 22 ».

Et/ou consulter la taxonomie en ligne dans « Commandes NAC » puis « Consulter la taxonomie ».

- La notion de « domestique » ne doit pas être confondue avec la notion de « détention » ou « de naissance en captivité (NC) ».
- Espèces non répertoriées : nous contacter par mail à [vetonac@sapv.fr](mailto:vetonac@sapv.fr) pour ajout.
- Rappel furets : à identifier avec une puce « 250 26 » car ils sont des carnivores domestiques.

#### 3) Où implanter ?

Emplacements recommandés pour l'implantation des transpondeurs en fonction des différentes espèces :

##### Mammifères :

L'implantation doit être effectuée au niveau du tiers postérieur de l'encolure du côté gauche ou, chez les petites espèces, en position interscapulaire.

##### Oiseaux :

L'implantation doit être effectuée au niveau des muscles pectoraux, du côté gauche.

##### Reptiles et amphibiens :

Ophidiens : En sous-cutané : dans le dernier tiers du corps, sur le côté gauche.

En intramusculaire : dans les muscles du dos dans le dernier tiers du corps, sur le côté gauche.

Chéloniens :

A) Tortues de petite taille : en sous-cutané, en regard de la cuisse gauche ou, dans le cas des animaux d'espèces dont la peau est trop fine, en intramusculaire dans le muscle quadriceps fémoral de la cuisse gauche.

Le cas échéant, en intracoelomique, chez les petites espèces.

B) Tortues de moyenne et de grande taille : en intramusculaire ou en sous-cutané selon la taille, au niveau du muscle quadriceps fémoral de la cuisse gauche ou face latérale gauche de la queue.

Sauriens :

En sous-cutané : face latérale de l'encolure ou dans la région du muscle quadriceps, sur le côté gauche.

Pour les lézards de petite taille : implantation intra-abdominale, face ventrale à 1 à 2 centimètres du plan médian, sur le côté gauche.

Crocodyliens :

En sous-cutané : implantation sur la face latérale gauche de la queue.

En ce qui concerne les amphibiens, l'implantation des transpondeurs à radiofréquences s'effectue dans la cavité coelomique.

### APRES L'IMPLANTATION

#### 1) Enregistrer les informations :

L'enregistrement se fait en ligne sur [www.sapv.fr](http://www.sapv.fr) onglet « Vetonac / Nouvelle identification »

Choisir sur la liste la puce implantée et suivre le formulaire en ligne.

Après validation, vous imprimez les documents à remettre au client ; il n'y a pas d'envoi de carte d'identification à vos clients.

- Saisie des identifications d'animaux de détenteurs professionnels ou assimilés : la création d'une fiche informatique avec un numéro de structure est nécessaire ; elle permet de ne pas avoir à ressaisir leurs coordonnées à chaque enregistrement. Pour cela, vous pouvez nous transmettre :
  - le numéro de SIRET (14 chiffres) ou de l'Association,
  - la raison sociale,
  - le nom du représentant,
  - l'adresse, 1 ou 2 numéro(s) de téléphone, le numéro de fax, l'adresse e-mail.

#### 2) Remettre au client les documents suivants :

- Faune sauvage : 2 exemplaires signés du CERFA 12446\*01 :
  - (1 pour le détenteur de l'animal et 1 à remettre par le détenteur à la DDPP ou DDCSPP)
- Faune domestique : le certificat d'identification NAC de la SAPV signé.

### CONSULTER

#### 1) Identificateurs :

Vous pouvez consulter et télécharger les identifications enregistrées sur VETONAC (uniquement par le vétérinaire qui a commandé les puces et réalisé l'implantation) dans l'onglet « Historique d'identification ».